

Règles de mise en page des articles du Bulletin de la SSPMP

Pour donner au Bulletin de la SSPMP une apparence uniforme, les auteurs sont invités à tenir compte des lignes directrices suivantes lors de la rédaction d'un article. Ces règles typographiques sont illustrées dans l'exemple ci-dessous (voir également le fichier LaTeX correspondant).

Format de fichier

Veuillez soumettre des articles sous forme de fichiers PDF.

D'autres formats de fichiers sont possibles (par exemple Word ou LaTeX), veuillez toutefois préalablement prendre contact avec le responsable de la commission concernée ou avec le rédacteur.

Format de la page

Format: A4 portrait
Marges gauche/droite: 2 cm
Marges haut/bas: 2.5 cm (avant titre principal: 4 cm)

Texte sur une colonne, interligne simple, justifié, sans en-têtes et pieds de page, ni numéros de page, etc.

Le nom, l'école (ou l'adresse) et l'adresse e-mail de l'auteur doivent apparaître directement sous le titre de l'article.

Polices de caractères

Titre: aligné à gauche (non centrée).
Titre de l'article: 17 points, sans empattements (par exemple, Helvetica ou Arial), **gras**, pas soulignés
Sous-titres: 14 points, même police que le titre de l'article
Titre de paragraphes: 11 à 14 points, même police que le titre de l'article
Texte: 11 points, police séri (avec empattement, par exemple, Times)

Illustrations

Format des couleurs: Niveaux de gris
Résolution: au moins 300 dpi

En plus des images intégrées au texte de l'article il est nécessaire de fournir séparément les images sous formes de fichiers en format standards (PDF, PNG, JPG).